



Le **PROCADÉM** est un projet de renforcement des capacités institutionnelles du Système Éducatif Marocain dans la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration de l'éducation au Maroc. D'une durée de cinq ans, il est financé à part égale par le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement du Canada.

Objectif

Renforcer la gouvernance du Système Éducatif primaire et secondaire du Royaume du Maroc.

Le **PROCADÉM** est un projet d'accompagnement des gestionnaires du Département de l'Éducation Nationale dans la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration des pouvoirs et des responsabilités vers les Académies Régionales d'Éducation et de Formation, les Délégations et les établissements scolaires.



- Le PROCADÉM comprend 6 composantes correspondant à des axes de développement de l'appareil administratif du Système Éducatif Marocain**
- 1 Développement organisationnel
 - 2 Développement de la communication stratégique
 - 3 Développement de la gestion des ressources humaines et de la formation des gestionnaires
 - 4.1 Développement de la gestion, du suivi et de l'évaluation des résultats de la planification stratégique au sein du Système Éducatif Marocain
 - 4.2 Développement de la gestion financière et de la budgétisation selon les résultats
 - 5 Développement d'un réseau d'échanges et de partage d'expériences



Courriel : info@procadem.ma
Site web : www.procadem.ma



1.1. Un modèle organisationnel du Système Éducatif consacrant la décentralisation et la déconcentration et tenant compte de la stratégie institutionnelle Égalité des chances et Égalité entre les sexes est mis en œuvre.

1.2. Le système de pilotage de la décentralisation et de la déconcentration est actualisé et mis en œuvre.

1.3. Les capacités des gestionnaires à gérer selon un style participatif sont renforcées.

2.1. Une politique de communication interne et externe est actualisée, diffusée et mise en œuvre.

2.2. Des plans de communication interne et externe sont actualisés, diffusés et mis en œuvre.

2.3. Les capacités institutionnelles en matière de communication interne et externe sont renforcées.

3.1. Les profils de compétences des différents postes par catégorie de gestionnaires sont définis ou actualisés de façon participative, en cohérence avec les compétences requises pour la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration.

3.2. Le système de formation initiale et continue des gestionnaires répond aux exigences de la décentralisation et de la déconcentration.

3.3. Le système de sélection et d'évaluation du rendement des gestionnaires sont définis ou actualisés et mis en œuvre en vue d'en améliorer la transparence et l'objectivité.

3.4. Un plan de redéploiement (schéma directeur) du personnel administratif de toutes les catégories et tenant compte de la gestion décentralisée et déconcentrée de même que de l'Égalité des chances et de l'Égalité des sexes est actualisé et mis en œuvre progressivement.

4.1.1. La planification stratégique incluant la dimension Égalité des chances et Égalité des sexes, est actualisée à tous les paliers administratifs.

4.1.2. Un système d'évaluation des résultats et du rendement institutionnel est défini et mis à l'œuvre à l'échelle du Système Éducatif et inclut les dimensions Égalité des chances et Égalité des sexes.

4.2.1. Un système informatisé de gestion budgétaire axé sur les résultats est élaboré et mis en place de façon progressive dans l'ensemble du Système Éducatif.

4.2.2. Un mécanisme indépendant de vérification financière (audit externe) en cohérence avec la décentralisation est mis en œuvre.

4.2.3. Une approche de *gendérisation* et de prise en compte de l'Égalité des chances et de l'Égalité des sexes est implantée au niveau du budget de Département de l'Éducation Nationale, des Académies et des délégations.

4.2.4. Les gestionnaires du SED sont plus aptes à gérer selon les différentes étapes du cycle de gestion en appliquant une approche axée sur les résultats (GAR).

5.1. Un réseau d'information et de documentation centré sur les expériences régionales, nationales et internationales dans le domaine de l'Éducation est développé et mis en place à tous les niveaux.



Projet de **renforcement** des capacités institutionnelles du Système Éducatif Marocain dans la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration de l'éducation au Maroc